

Catherine Le Guernec, Suppléante



SOLIDARITE NA Na le candidat DES GÉNÉRATIONS

Plus solidaires avec nos aînés:

L'action du Conseil Général des Hauts-de-Seine en direction de nos aînés est l'une de ses compétences fortes. Il se trouve que là encore, le CG 92, pourtant le plus riche de France, ne joue pas pleinement son rôle.

Par exemple, il n'apporte aucun soutien supplémentaire pour les aides à domicile qui ne se développent que par l'action des communes.

Nous savons aussi que les maisons de retraites **sont trop chères**. Le CG 92 doit les rendre plus accessible grâce à un financement adapté Enfin, nous devons être vigilants sur le projet de **loi sur la dépendance** qui ferait la part belle aux assurances et mutuelles privées alors qu'il faut créer une 5ème branche de la Sécurité Sociale.

Un effort pour les tout petits :

L'UMP départementale supprime les crêches départementales et a baissé de 40% les subventions aux crêches municipales et associatives. Le CG 92 attribue une subvention de 0.77€ de l'heure alors que le coût est de 11€ de l'heure! Là où l'UMP ne voit que dépenses et dossiers, nous voyons des femmes, des hommes, des enfants et des familles. C'est toute la différence.

Nos propositions:

- ► Créer un pass Transports-Culture-Loisirs pour nos aînés.
- ▶ Subventionner les associations qui favorisent le **lien** social, l'autonomie et le lien intergénérationnel.
- Développer les aides à domicile, humaniser les maisons deretraites, créer une offre adaptée aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et aux personnes dépendantes.
- ▶ Augmenter de 50% les places en crêches, haltes garderies et chez les assistantes maternelles et parentales.
- ▶ Elargir le RSA pour tous les moins de 25 ans et le faire gérer effectivement par le CG 92 et pas par les villes.



Soutien de Bertrand Delanoë:

«Mon cher Jean-Laurent, tu peux faire état de tout mon soutien pour cette campagne des élections cantonales à Levallois-Perret. Je suis certain que les levalloisiennes et les levalloisiens sauront dès le 20 mars t'apporter leurs suffrages pour que ça

change vraiment à Levallois-Perret. Il est temps de changer d'ère. Seule ton élection peut sortir ce canton de l'isolement dans lequel il se trouve : Tu pourras très facilement travailler avec Paris, Neuilly-sur-Seine, Asnières-sur-Seine et Clichyla-Garenne, pour faire avancer les dossiers prioritaires qui concernent nos villes et nos cantons».

Bertrand Delanoë, Maire de Paris

OSER LE CHANGEMENT







Au Conseil Général un mauvais coup pour nos aînés

Le scandale de la Carte Améthyste



«Nos aînés sont notre priorité» ne cessent de proclamer les élu(e)s UMP et l'actuelle vice-présidente et 1ère adjointe au maire de Levallois-Perret en tête. «Paroles, paroles, paroles», chantait Dalida. Comme leur mentor elyséen, les élus UMP sont forts en promesses et en discours. En actes il en est tout à fait autrement.

La preuve par l'exemple :

La carte Améthyste est destinée aux personnes âgées et handicapées résidant dans les Hautsde-Seine. Elle est délivrée par le Conseil général qui en fixe les conditions d'attribution.

En janvier 2010, celui-ci a décidé de les durcir: d'une part en modifiant les plafonds de ressources (avec la prise en compte du barème 14 de l'avis d'imposition); d'autre part, en allongeant la liste des documents justificatifs à produire. Conséquences: **de nombreuses personnes âgées**, retraitées ou handicapées **ne peuvent plus bénéficier** de ce dispositif qui leur permettait d'utiliser gratuitement les transports en commun sur tout le réseau RATP et SNCF Paris Banlieue, dans un périmètre d'environ 50 kms. Cette modification pénalise **les personnes aux revenus moyens.** Ce sont plusieurs centaines d'aînés levalloisiens qui sont touchés par cette mesure injuste. Bien évidemment, lorsque je serai élu conseiller général, je m'engage, avec les élus(e)s socialistes, à revenir sur cette mesure qui pénalise celles et ceux qui en ont besoin.

Ce sont des dizaines de levalloisiennes et de levalloisiens qui m'en ont parlé lors de nos rencontres. .

Décidemment **la politique UMP Sarkozy-Balkany-Devedjian ne nous épargne aucun mauvais coup.** «Qui trop embrasse mal étreint» disait-on jadis. Nos aînés ne sont pas dupes des propos électoralistes de l'UMP.

Je m'engage, avec les socialistes, à créer au Conseil Général des Hauts-de-Seine un véritable pass Transports-Culture-Loisirs pour nos aînés dynamiques.

Vos candidats:



▶ **Jean-Laurent TURBET** a 46 ans. Il est né et vit à Levallois-Perret. Il s'y est marié et ses deux enfants y sont nés.

Il est adhérent du Parti Socialiste à Levallois-Perret depuis 1984. Il a été secrétaire de section de 1989 à 1993. Il est membre des instances départementales du Parti Socialiste des Hauts-de-Seine : Il est responsable du *Forum des Territoires 92* et secrétaire fédéral chargé des dossiers régionaux.

Il connaît particulièrement bien le département pour avoir travaillé à Nanterre avec Michel SAPIN (assistant parlementaire de 1990 à 1993), puis à Clichy-La-Garenne avec Gilles Catoire (directeur de cabinet de 1994 à 2002). Depuis janvier 2003, il est directeur de Cabinet de Philippe Kaltenbach (Vice-Président du Conseil régional) à la Mairie de Clamart.

► Catherine LE GUERNEC vit à Levallois-Perret depuis plus de 35 ans et ses deux enfants y ont grandi.
Engagée au Parti Socialiste, conseillère municipale du Groupe Levallois Alternative depuis 2008, elle est également Présidente de l'Association nationale Anticor, qui lutte contre la corruption en politique. Elle a aussi créé à Levallois-Perret, la section locale de la Licra (Ligue Internationale contre le racisme et l'antisémitisme).

Rien n'est possible sans vous : Donnez pour notre campagne!

Parce que nous ne bénéficions pas des moyens financiers de nos concurrents. nous avons donc besoin de vous pour nous soutenir en faisant un don pour notre campagne.

Vous pouvez effectuer un don dans la limite de 4 600 € par candidat et par élection. Ces dons doivent être effectués par chèque auprès de notre mandataire financier. Les personnes morales ne peuvent pas financer une campagne électorale. Il ne faut donc que des dons de personnes physiques.

Montant de votre réduction fiscale: La réduction est égale à 66 % des sommes versées dans la limite de 20 % du revenu imposable. Les reçus sont à joindre à votre déclaration d'impôt. En clair, si vous faites un don de 100 € pour notre campagne, vous enlevez directement 66 € de votre déclaration et **ce don de 100 € ne vous coûte en fait que 34 €.**

Vous devez faire vos chèques à l'ordre de « *Alain Supplisson, mandataire financier de Jean-Laurent Turbet* ». Envoyez vos dons à Jean-Laurent Turbet, Parti Socialiste - 56, rue Jules Guesde 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Vous pouvez également nous remettre ces chèques directement lors de nos tractages, notamment sur les marchés, les samedis et dimanches.

Toute aide nous permettra de mieux faire connaître et partager nos idées et notre projet. Par avance merci.

Nous joindre par mail: jean.laurent.turbet.levallois@gmail.com Notre site web: www.jlturbet-levallois.fr